Lettre aux parents qui demandent le baptême de leur enfant.

Vous avez pris contact avec l'une des paroisses du secteur ouest d'Orléans pour le baptême de votre enfant âgé de moins de 3 ans. Pour vous y préparer, voici quelques indications.

La date du baptême : La résurrection du Christ est l'événement central de la foi des Chrétiens. Chaque dimanche, premier jour de la semaine, est consacré à Dieu, en l'honneur de la résurrection du Christ le dimanche de Pâques. Aussi l'Église, sauf de rares exceptions, célèbre-t-elle les baptêmes le dimanche.
Dans le secteur, les baptêmes sont célébrés après la messe du dimanche. Dans certaines paroisses, ils ne sont célébrés qu'un dimanche sur deux. Lors de certaines fêtes, il n'est pas possible de célébrer des baptêmes (Dimanche des Rameaux, fêtes en semaine, 15 Août, Toussaint, Noël). Pour d'autres, on préfèrera célébrer les baptêmes pendant la messe (Pâques, Pentecôte…). Entre le mois d'Avril et le mois de Septembre, à partir de 2003, tous les baptêmes seront célébrés le 4ème dimanche du mois en l'église St Dominique de St Jean de la Ruelle. Bien entendu, les autres mois, le choix de la date sera toujours l'objet d'un accord entre vos désirs et nos possibilités !

Le parrain ou la marraine : C'est un choix très important qui demande réflexion. Ne vous décidez pas trop vite, et si vous ne voyez pas très bien quel est le rôle des parrains et marraines, attendez d'en avoir parlé avec une personne de l'équipe de préparation. Vous vous rendez bien compte en effet qu'il est très difficile et délicat quand on a fait la demande à une personne, de revenir en arrière et de lui dire que finalement elle ne convient pas ! On ne peut demander, par exemple, à quelqu'un d'incroyant d'être témoin de la foi de l'Église; ce ne serait ni respecter la personne ni l'Église.
L'Église donne donc pour cela quelques règles et quelques conseils. Tout d'abord, le baptisé peut avoir un parrain OU une marraine : un seul suffit. La personne choisie doit être

Frapper à la bonne adresse

Si votre enfant désire faire de la danse, vous n'irez pas demander à un professeur de judo, même s'il est votre meilleur ami, de lui apprendre la danse. Vous irez le demander à un professeur de danse.
Le rôle du parrain et de la marraine, depuis le début de l'Église, est d'accompagner le baptisé sur les chemins de la foi catholique. Et de même qu'un professeur de judo, fut-il votre meilleur ami, peut difficilement enseigner la danse, de même quelqu'un qui n'est pas catholique pourra difficilement accompagner votre enfant sur les chemins de la foi. C'est pourquoi l'Église demande que le parrain (ou la marraine) soit baptisé(e) et confirmé(e) et, de préférence, qu'ils participent à la vie de l'Église. Prenez donc le temps d'y réfléchir avant de choisir le parrain ou la marraine de votre enfant, et une fois ce choix fait, parlez-en avec eux.

catholique, et assez mûre pour remplir cette fonction. Un âge minimal est normalement requis : 16 ans.

La réunion de préparation : Elle constitue l'un des éléments essentiels dans la démarche de préparation. Lors de la pré-inscription, on a dû vous proposer une date de réunion. Des personnes bénévoles vous accueilleront avec d'autres couples qui demandent, comme vous, le baptême de leur enfant. Lorsque cela est possible, la présence des parrains ou marraines est souhaitable. Un contact sera établi avec la personne qui vous aura accueillie pour vous fixer un rendez-vous, souvent à votre domicile, pour finaliser la célébration. C'est alors qu'on vous indiquera le nom du prêtre ou du diacre qui baptisera votre enfant. Normalement, il attend de vous au moins un appel téléphonique pour faire connaissance. N'attendez-pas la dernière minute pour l'appeler (10 à 15 jours semblent être un bon délai) ! Dans la mesure du possible, une personne de l'équipe baptême est présente aux côtés du prêtre ou du diacre lors du baptême de votre enfant. Elle représente la communauté paroissiale.

Le jour du baptême : Au cours de la messe qui précède la célébration du baptême, on priera plus particulièrement pour votre enfant. Il est souhaitable qu'il y ait une présence de quelques personnes de la famille. À la fin de la messe, avant que les fidèles ne repartent, une personne de l'équipe de préparation aux baptêmes vous accueillera au fond de l'église. Elle vous accompagnera pour que vous puissiez présenter votre enfant à l'assemblée avant que le prêtre ne trace sur son front le signe de la croix. Dans certains cas, le baptême pourra être célébré pendant la messe du dimanche.

L'Offrande : Le baptême n'a pas de prix ! Il ne saurait être lié à une question d'argent. Comme tous les sacrements, il est donné gratuitement puisqu'il est don de Dieu.
Mais il est important de savoir que seuls les dons et les offrandes permettent à la paroisse d'assurer sa vie et de remplir la mission qu'elle reçoit : rémunération des prêtres et des permanents d'église, frais de transport, organisation et soutien de multiples activités, groupes et mouvements de la paroisse, entretien, nettoyage, éclairage et chauffage des locaux dont elle dispose, frais de secrétariat, téléphone, etc… De plus dans le Loiret, nous contribuons financièrement à l'équilibre des paroisses les plus défavorisées, là ou les distances sont longues et les fidèles peu nombreux.
À l'occasion du baptême de votre enfant, vous êtes invités à apporter votre contribution : vous mettez votre participation dans l'enveloppe qui vous a été remise. La communauté paroissiale qui vous accueille ne peut pas vivre sans vous.
Combien donner ? À vous de décider. Pensez au coût des choses aujourd'hui : celui du repas d'un de vos convives, d'un habit de fête, d'une inscription dans une association sportive ou culturelle. Et surtout jugez en fonction de vos possibilités effectives. Il n'y a pas de petit ou de grand don. Tout don a sa valeur. Un point de repère, nous évaluons la moyenne de ces dons entre 45 et 50 €.

Chaque année, par l'intermédiaire du journal "Vent d'Ouest", vous serez sollicités pour verser le "Denier de l'Église", qui est la participation financière annuelle de tous les catholiques aux besoins de l'Église.

Et après : Dans chacune des paroisses du secteur Ouest d'Orléans, il y a une équipe d'Éveil à la Foi. Dès l'age de 4 ans, et jusqu'à la classe de CE1 (comprise) vous pouvez rejoindre l'une de ces équipes avec votre enfant. Des rencontres sont organisées autour d'un thème qui fait prendre conscience du chemin à parcourir pour suivre Jésus… Ces rencontres comportent toujours une activité ludique (mime, chant, activité manuelle…)
Dès la classe de CE2, le catéchisme prend le relais. Pendant trois ans, les enfants vont découvrir en équipe l'histoire du Peuple de Dieu et le message de Jésus. Le catéchisme est le complément indispensable du baptême. Il ne doit pas être perçu comme une activité extra-scolaire, mais plutôt comme un élément éducatif constitutif de la vie de l'enfant. Au même titre qu'il va à l'école pour structurer sa vie intellectuelle, il va au catéchisme pour structurer sa vie spirituelle. C'est dans le cadre du catéchisme que se prépare normalement la première communion.
Lorsqu'il entrera en classe de sixième, et jusqu'en terminale, l'aumônerie prendra à son tour le relais du catéchisme. Il s'agira bien davantage de découvrir comment la Parole de Jésus nous invite à un comportement chrétien. L'aumônerie est également chargée de préparer le sacrement de la Confirmation. C'est également elle qui reçoit la mission de faire célébrer la Profession de Foi.

Le Baptême, est donc la "porte d'entrée" dans la vie Chrétienne. C'est pourquoi, en demandant le Baptême pour leur enfant, les parents s'engagent à faire en sorte que leur enfant soit éduqué dans la foi chrétienne (catéchisme, aumônerie).

C’est la raison pour laquelle, si l’un de vos enfants baptisé et en âge d’aller au catéchisme n’y est pas inscrit ou n’y participe pas, une rencontre avec le prêtre responsable du secteur est indispensable afin de voir avec lui si la célébration du baptême du plus jeune est possible.

Et encore… Le jour du Baptême, il est légitime de garder un "souvenir photographique" de la fête… mais l'excès de déplacements, de flashs risque de perturber l'atmosphère de la célébration. Une célébration religieuse n'est pas un spectacle. Alors, nous vous demandons de déléguer une seule personne par famille pour prendre des clichés de la célébration.
Et s'il y a des petits enfants présents, soyez attentifs à ce qu'ils puissent voir et participer à la célébration en évitant de les placer derrière des adultes. Préferez les mettre en bordure de l'allée pour qu'ils puissent se déplacer facilement pour mieux voir !